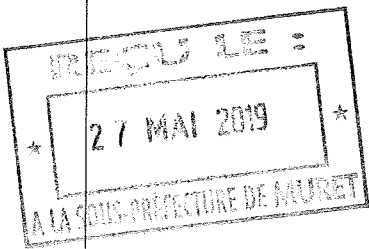



<p>COMMUNE de SEYSSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 16 Procurations : 7 Absents : 6 Votants : 23 Pour : 23</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux mai à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 16 mai 2019</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Alain VIDAL, Jean-Pierre ZANATTA, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Dominique ALM à Michel PASDELOUP, Jérôme BOUTELOUP à Alain D'ORSO, Marie-Ange KOFFEL à Geneviève FABRE, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Bruno BENOIST à Alain PACE, Jennifer DURAND à Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL à Manuel SOLSONA.</p> <p>ABSENTS : Yvelise MONTANE, Corinne CORDELIER, Laurent VALLET, Floréal PALAZON, Line DELHON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Philippe RIGAL</p>	
<p>N° 4607</p> <p>OBJET :</p> <p>Demande de subvention Département Equipements sportifs : réfection de 3 courts de Tennis</p>	<p>La Commune de Seysses va procéder à la réfection de 3 courts de tennis extérieurs.</p> <p>Le projet consiste en la réfection de courts de tennis existants. Il s'agit de 3 courts situés sur des installations sportives d'un complexe sportif. Les revêtements des courts existants sont en résine. Ils sont desservis par un cheminement périphérique aux abords duquel se trouve une aire d'entraînement avec mur de frappe.</p> <p>Tout cet équipement est clôturé et utilisé principalement par le club local mais également utilisé partiellement en accès libre par les habitants de la commune. La réfection de ces installations consistera essentiellement en une reprise des infrastructures existantes avec rénovation des clôtures (compris portails d'accès) et des divers équipements (poteaux, bancs, ...).</p> <p>AMO : 9.600 € HT soit 11.520 € TTC Le coût estimatif des travaux est de 131.960,80 € HT en APD soit 158.352,96 € TTC. Bureau de contrôle : 5.559 € HT soit 6.670,80 € TTC</p> <p>Soit un coût total de 147.119,80 € HT soit 176.543,76 € TTC</p> <p>Les courts seront livrés pour une utilisation à la fin août 2019.</p> <p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approuve le projet de réfection de 3 courts de tennis extérieurs pour un montant de 147.119,80 € HT soit 176.543,76 € TTC (dont travaux 131.960,80 € HT soit 158.352,96 € TTC) • Charge Monsieur Le Maire de solliciter auprès du Conseil Départemental, la subvention la plus élevée possible pour l'aider au financement de cette opération. • Précise que la somme nécessaire au financement de ces travaux est inscrite au budget communal, opération 65, chapitre 21.



	<ul style="list-style-type: none">• Dit que Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.
Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 27 MAI 2019 Affiché le : 28 MAI 2019	Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 23 mai 2019 Le Maire, Alain PACE 

REÇU LE :
27 MAI 2019
A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET